



## Projet UNITE

### Réalités des territoires partenaires UNITE et bonnes pratiques

#### 1. Discrimination – principaux défis

Les rapports locaux des partenaires UNITE confirment que la discrimination est toujours largement de mise dans différents aspects de la vie de leurs territoires et qu'elle peut être consciente ou inconsciente.

Avant d'approfondir certains de ces lieux de prédilection de la discrimination, un bref résumé des principaux problèmes à traiter par le dialogue interculturel et la participation est proposé :

Dans le domaine de l'emploi, presque tous les partenaires font état de pratiques sélectives et discriminatoires tant dans le secteur public que privé.

En tout premier lieu, les ressortissants de pays tiers et d'autres personnes issues de l'immigration sont confrontés – encore et toujours – à des barrières bien plus élevées lorsqu'ils sont demandeurs d'emploi que d'autres segments de la population locale. La raison ne réside pas seulement dans un manque de connaissances précises, de savoir-faire technique ou de compétences linguistiques, mais s'enracinent dans des préjugés et stéréotypes.

Un groupe de travail local prétendait même que la discrimination induite par des préjugés est encore plus largement répandue dans les collectivités publiques, notamment dans le secteur des services (para-)publics !

Porter un nom d'une origine précise ou afficher une couleur de peau peuvent, pour un certain nombre d'employeurs, être un motif suffisant pour ne pas examiner une candidature.

Un autre obstacle qui ne peut être négligé dans ce contexte est l'absence de reconnaissance du diplôme. Un grand nombre de ressortissants de pays tiers/migrants arrivent dans l'Union européenne avec des diplômes universitaires. Cependant, les Etats membres manquent de moyens, méthodes et, probablement également, d'une certaine flexibilité (administrative) pour définir et appliquer des instruments suffisants qui permettent une évaluation rapide et la certification de compétences, ainsi que la « traduction » de diplômes en certificats de la même teneur dans le pays d'accueil.

Lorsqu'une formation (professionnelle) est offerte, les ressortissants de pays tiers/migrants peuvent souvent se trouver dans l'incapacité d'en saisir l'opportunité car ils doivent travailler pour s'assurer un revenu régulier.

La nécessité d'apporter la preuve d'un revenu régulier (pour conserver son permis de séjour) conduit des ressortissants de pays tiers à accepter n'importe quel travail, peu qualifié, qui peut ne pas correspondre du tout à leurs aptitudes et compétences réelles. Ce sont souvent des fonctions dans lesquelles les travailleurs ne disposent pas de bonnes conditions de travail (travail atypique, horaires longs, salaires peu élevés, manque de sécurité dans le travail, emploi illégal). En outre, comme évoqué au préalable, le travailleur peut ne pas être à même de suivre une autre activité, telle que la formation professionnelle et linguistique.

Enfin, des pratiques discriminatoires ont été également constatées dans la sélection des candidats pour un stage d'apprenti ou une formation. Les partenaires UNITE mentionnent, par exemple, le rejet des candidatures de femmes noires pour des formations en coiffure.

Dans ces conditions, il devient difficile pour les migrants de conserver un certain équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, de garantir les soins à sa propre famille et de développer des réseaux sociaux dans la ville/le quartier. Leur participation active à la vie publique locale n'est

pas facile et ce peu de présence peut amener la population locale à avoir une vision tronquée, celle d'un « comportement séparatiste » et d'un « isolement » des migrants.

Compte tenu des difficultés que nous venons de décrire, les ressortissants de pays tiers/migrants sont souvent dans l'incapacité de suivre des cours de langue pour dépasser ce problème trop courant.

Les écoles, qui accompagnent plus particulièrement (et personnellement) les enfants migrants, risquent de se convertir au fil du temps en « écoles ghettos ». Par crainte d'une moindre qualité et d'un niveau d'enseignement moins bon, la population locale tend à envoyer ses enfants vers des écoles moins mélangées, c'est-à-dire à les faire passer d'écoles publiques vers des écoles privées. Les avantages d'une éducation interculturelle, l'existence de mesures personnalisées pour les enfants migrants (qui leur permettent de suivre les leçons en rattrapant les capacités des enfants de la population locale) ainsi que les capacités d'apprentissage, notamment chez les plus jeunes, sont souvent ignorées, voire sous-estimées.

Dans certains cas, les écoles sont dans l'incapacité ou ne se voient pas octroyer les moyens nécessaires à un accompagnement additionnel des enfants migrants ou à un complément de formation/capacités pour les enseignants. Les problèmes de langues et d'autres difficultés peuvent ainsi entraîner des niveaux d'éducation moindres pour les enfants migrants.

Un domaine dans lequel le comportement discriminatoire est largement présent est celui du logement. Les migrants ont d'énormes difficultés à avoir accès à un logement décent et d'un prix raisonnable. Les loyers peuvent s'avérer trop élevés (compte tenu que les migrants occupent souvent des emplois mal rémunérés). L'offre de logements abordables et disponibles est souvent limitée et un certain nombre de locaux en sont aussi demandeurs. Dans certains cas, les propriétaires ont tendance à rejeter les demandes de ressortissants de pays tiers, compte tenu de leur origine et des préjugés qu'ils nourrissent à leur égard.

Par ailleurs, les ressortissants de pays tiers/migrants tendent à s'exclure de certains services. C'est le fruit, par exemple, du manque de formation interculturelle des prestataires de services qui ne sont pas toujours à même de comprendre ou de répondre aux besoins d'une personne qui présente des antécédents culturels/religieux ou un parcours de vie inédit.

Des médiateurs culturels sont employés sur certains territoires partenaires. Cependant, leur nombre est limité et la médiation se concentre souvent sur des domaines bien précis comme l'école ou les services de santé, sans aller au-delà.

Les groupes de travail UNITE ont constaté un manque de connaissance parmi les migrants de leurs droits.

Une des raisons est en partie l'insuffisance de diffusion d'informations sur les services aux migrants (l'information est distribuée dans des endroits inadéquats, problèmes linguistiques, absence de références aux besoins propres aux migrants...). Même si les autorités publiques consentent des efforts pour mieux répondre aux nécessités des migrants, par exemple, en leur cartographiant les services à la disposition ou les guides édités dans différentes langues, il reste beaucoup à faire pour améliorer la situation.

Enfin, les partenaires de projets issus de l'immigration nous ont déclaré que les migrants ont peur d'exercer et de revendiquer leurs droits car ils craignent une discrimination encore plus forte non seulement à leur égard mais aussi à l'égard de leurs proches : famille, amis, compatriotes, collègues, etc.

Dans les chapitres qui suivent, sont illustrés plus largement certains des défis évoqués. Des exemples sont donnés pour parvenir à dépasser les obstacles identifiés.

(Remarque : Il est intéressant de noter que les groupes de travail locaux UNITE énumèrent des *problèmes/actes de discrimination pour des raisons d'antécédents religieux*, notamment dans la prestation de services. C'est moins le cas en ce qui concerne l'emploi ou la participation à la vie

publique et politique, ce qui ne veut pas dire que la discrimination soit absente de ces domaines. Cependant, il semble que de telles barrières puissent être plus facilement franchies que d'autres, que poussent à dresser les préjugés à l'égard de certaines couleurs de peau, etc.).

### **1a. Participation à l'emploi/entrepreneuriat – Obstacles et bonnes pratiques**

En ce qui concerne l'emploi et l'entrepreneuriat, les migrants de différents Etats membres de l'UE rencontrent des problèmes très semblables.

La plupart des territoires partenaires UNITE sont confrontés au chômage (en partie, en augmentation). Avec d'autres groupes de personnes défavorisées, les migrants se heurtent souvent à plus de difficultés que les locaux pour accéder au marché du travail. Ils peuvent se retrouver plus fréquemment au chômage.

Cette situation n'est pas seulement la conséquence d'un manque de compétences linguistiques, d'un manque de connaissances (techniques) ou d'une non-reconnaissance des diplômes mais est aussi le fruit des préjugés évoqués.

Cependant, même lorsqu'ils sont employés, les migrants se heurtent à des obstacles et des traitements injustes. Dans un certain nombre de cas, les emplois qu'on leur offre sont de piètre qualité, leurs véritables capacités n'étant pas prises en considération. Ils se voient ainsi nier toute possibilité de développer leurs compétences et/ou de les adapter aux besoins de la communauté locale dans laquelle ils vivent. Ils courent aussi le risque de voir leurs capacités s'étioler au fil du temps.

Quels que soient les faits, les migrants estiment qu'il est difficile d'échapper à cette situation car le lien de dépendance avec un revenu régulier est fort, ni plus ni moins que la condition pour le renouvellement du permis de séjour. Ils sont donc obligés d'accepter des emplois de piètre qualité qui peuvent aller de pair avec des conditions de travail défavorables (horaires longs, salaires peu élevés, etc.).

Une sous-estimation intériorisée de leurs capacités et compétences peut s'ajouter aux difficultés décrites et conduire à entrer dans un cercle vicieux.

Le manque de confiance en soi est, dans une certaine mesure, associé à la non-reconnaissance de leurs compétences officielles et officieuses.

Les possibilités de formation professionnelle sont rarement exploitées dans leur intégralité, car les migrants ont besoin de temps pour chercher un emploi et/ou un travail afin de s'assurer de pouvoir rester dans le pays d'accueil.

En ce qui concerne l'entrepreneuriat, deux tendances s'opposent, pas uniquement entre villes et régions de différents Etats membres mais aussi entre territoires du même pays.

Dans certains territoires partenaires, l'entrepreneuriat est considéré comme une chance et opportunité pour les migrants d'avoir accès au marché du travail et de réaliser des activités qui correspondent à leurs compétences.

En outre, un projet partenaire affirme : « L'entrepreneuriat est probablement la forme d'emploi pour les migrants qui est la mieux acceptée par la population locale. »

On trouve souvent des entreprises de migrants dans le monde des entreprises dites 'ethniques', par exemple, points de vente de produits d'épicerie et d'autres formes de petits commerces. Ces entreprises offrent aux communautés de migrants des produits de leur pays d'origine qu'ils ne peuvent pas nécessairement trouver dans le pays d'accueil. Par ailleurs, ils attirent la population locale qui peut être intéressée par ces produits « exotiques ».

Leurs activités s'élargissent cependant à d'autres secteurs tels que les médias, l'artisanat, la production...

Dans plusieurs des villes et régions partenaires, il existe des services de soutien aux entreprises de migrants.

Dans certains territoires partenaires, cependant, l'entrepreneuriat migrant n'est pas facile à concrétiser.

En tout premier lieu, le risque qu'ils prennent est d'autant plus important qu'ils sont migrants et

qu'ils doivent faire la démonstration d'un revenu régulier pour obtenir ou conserver leur permis de séjour. L'emploi peut souvent prendre le pas sur l'entrepreneuriat.

Un manque de connaissance de la législation, des questions techniques, de l'administration ou de la bureaucratie sont d'autres facteurs qui empêchent un certain nombre de migrants de constituer et de bien gérer des entreprises.

Alors que dans une partie des territoires partenaires UNITE, une palette plus large de différents services de soutien aux entreprises et de formations destinées à des migrants est à la disposition, les mesures se font beaucoup plus rares dans d'autres villes et régions.

Enfin, nous avons constaté que l'entrepreneuriat peut aussi dépendre des opportunités rencontrées dans leur pays d'origine.

## **Exemples de bonnes pratiques qui encouragent la participation active des migrants et les aspects interculturels du marché du travail**

### **1. Reggio Calabria (IT) : Entrepreneuriat migrant**

Dans le cadre du projet REVES « Transform » et avec le soutien de la ville de Reggio Calabria, cinq femmes migrantes et une femme italienne ont fondé la coopérative Piccolo Mondo. La coopérative offre un choix important de services, notamment de soins à la petite enfance et jeune adolescence. Pour la ville de Reggio Calabria, elle gère, par exemple, une crèche multiethnique. Piccolo Mondo a contribué au dialogue interculturel et à l'intégration des migrants non seulement par la création d'emplois et de centres d'accueil de la petite enfance (enfants de migrants). Grâce à son éventail d'initiatives et son implication dans un certain nombre d'événements culturels au niveau local, elle encourage l'éducation interculturelle et les occasions pour les parents et les jeunes – locaux ou ressortissants de pays tiers – de se rencontrer. En 2008, étaient membres et/ou salariés de la coopérative des Philippins, des Sud-américains, des Européens de pays de l'Est, des Marocains et des Italiens.

### **2. Italie : Agenzia della Cittadinanza**

Le projet "Agenzia della Cittadinanza", dans le cadre du Programme Equal, avait pour objectif de promouvoir, en Italie, des initiatives de partenariat entre des collectivités locales et le tiers secteur, afin de développer un nouveau système d'aide sociale au niveau local, dont une meilleure qualité de services, etc. Le point d'insistance était la participation de groupes (socialement) défavorisés dans le cadre de laquelle une des cibles prioritaires étaient les migrants.

Parmi les actions développées dans le cadre du projet, figure le soutien à l'entrepreneuriat migrant dans le secteur de l'économie sociale. La finalité était de mettre en réseau des guichets d'information aux futurs entrepreneurs étrangers présents sur le territoire. Ces guichets d'information transmettent aux citoyens étrangers des orientations en fonction des expériences de ces citoyens. Ils établissent également le contact avec d'autres services locaux lorsque les citoyens souhaitent des informations complémentaires.

### **3. Forum pour l'emploi**

A Dunkerque, l'association socioculturelle de Grande-Synthe, organise régulièrement des rendez-vous avec l'emploi. L'objectif est de nouer un lien direct entre des personnes demandeuses d'emploi (parmi lesquelles figurent un grand nombre de ressortissants de pays tiers et d'autres personnes issues de l'immigration) et des employeurs. Grâce à cette approche, les organisateurs espèrent prévenir les pratiques discriminatoires en matière de (pré-)sélection des candidats et vérifier que leurs candidatures n'ont pas été jetées aux oubliettes ou ne sont pas restées sans réponse.

Les personnes qui participent à ces rendez-vous sont désignées par l'Agence nationale pour l'emploi.

### **4. Gênes : Travailler les compétences et aptitudes des ressortissants de pays tiers**

La valorisation des compétences et qualification de ressortissants de pays tiers a été au cœur du projet « Extracompetenze », qui s'est réalisé à Gênes (Italie) de 2002 à 2005. Le projet s'est concrétisé grâce à un partenariat entre la ville de Gênes et les structures locales les plus importantes qui travaillent avec des migrants, parmi lesquels figurent certaines organisations de

l'économie sociale, des organisations syndicales ou de structures mixtes telles que la Federazione Regionale Solidarietà e Lavoro.

L'objectif de ce projet n'était pas d'offrir une aide et des services tous azimuts pour intégrer les migrants au marché du travail mais d'offrir un accompagnement personnalisé à des ressortissants qualifiés de pays tiers pour leur permettre de prendre conscience et de rafraîchir les compétences et qualifications déjà acquises ainsi que de faire reconnaître, certifier et exploiter leurs qualifications.

Les activités s'inscrivent dans une double démarche :

Dans une première étape, les personnes sont encouragées à travailler leurs compétences et aptitudes, c'est-à-dire à prendre conscience, à reconnaître et à remaîtriser des qualifications acquises dans le passé. Les promoteurs de cette initiative estiment qu'il s'agit d'une première étape, mais qu'elle est vitale, car la reconnaissance de ses propres capacités – *par soi-même* – est la base de la reconnaissance de celles-ci *par les autres*.

Une fois la prise de conscience de ses propres capacités effectuée, une seconde étape consiste à « traduire » et officialiser les expériences et aptitudes pour s'adresser au « monde extérieur », c'est-à-dire à un objectif ou interlocuteur précis. Une des tâches du bénéficiaire et de la structure qui l'accompagne dans cette phase est également de définir un cadre descriptif de référence pour une ou plusieurs compétences et aptitudes. Cet exercice a été suivi, chaque fois que ce fut possible, par un stage en entreprise qui, à son tour, s'engage à certifier les aptitudes et compétences observées. Même si cette certification n'a pas de valeur légale, c'est un pas en avant important pour le bénéficiaire dont les compétences sont enfin valorisées dans le contexte socioéconomique du pays d'accueil.

Avec 439 ressortissants de pays tiers qui ont recours à ce service local innovant depuis trois ans et une demande en hausse constante, « Extracompetenze » s'est avéré être un instrument important de médiation entre le contexte socioéconomique et culturel afin de permettre une meilleure intégration des ressortissants de pays tiers sur le marché du travail.

4. Dans la ville de Rome, l'unité administrative "Autopromozione Sociale", qui est chargée de la gestion des fonds pour le développement de l'entrepreneuriat, a publié en 2004 un appel à propositions qui s'adressait uniquement aux ressortissants de pays tiers. Quelque 50 millions d'euros ont été versés à cette initiative, dont la ville a mis à disposition 40% sous forme de don (qui ne doivent donc pas être remboursés) et 40% sous forme de prêt à taux réduit (1,5% de taux d'intérêt) qui sont remboursables sur une période de 5 ans. Cette initiative permet à la ville d'espérer fomenter une participation active de ressortissants de pays tiers à l'économie et à la société, ainsi qu'une interaction avec la société d'accueil grâce à l'entrepreneuriat.

## **1b. Participation à la vie politique et publique**

S'agissant de la participation politique *dans le cadre des élections municipales*, les ressortissants de pays tiers de presque tous les territoires partenaires UNITE ne peuvent s'engager. Ils ne disposent pas du droit de vote, ni d'éligibilité au niveau local.

Ce ne sont que les villes/municipalités de Finlande, territoires partenaires UNITE, qui reconnaissent le droit de vote et d'éligibilité.

Dans le cas de Barcelone, des accords précis entre l'Etat espagnol et les pays d'origine des ressortissants de pays tiers permettent *aux ressortissants de certaines nations* de voter au niveau local.

## **Exemple de bonne pratique :**

### **Un vote symbolique : « Votation citoyenne » à Grenoble**

A Grenoble, France, un vote qualifié de citoyen – Votation citoyenne – est régulièrement organisé depuis 2002.

Pendant trois ans, plus ou moins vingt urnes sont installées à proximité de places publiques très fréquentées comme des marchés ou des gares ferroviaires. Chaque habitant – qu'il/elle soit ressortissant/e français/e ou d'un pays tiers – a le droit d'exprimer son avis par un vote symbolique sur la question : « Etes-vous pour l'octroi des droits de vote aux ressortissants de pays tiers, dont le droit d'éligibilité ? » Le seul critère pour prendre part au vote est d'être majeur. Mais personne n'est tenu de présenter sa carte d'identité ou d'autres documents officiels. Chaque électeur est invité à signer. Les électeurs sont invités à laisser leurs coordonnées s'il ou si elle souhaite recevoir des informations sur d'autres initiatives, proche de celle décrite.

La « Votation citoyenne » est organisée par l'organisme consultatif qui représente les ressortissants de pays tiers à Grenoble (Conseil Consultatif des Résidents Etrangers Grenoblois, CCREG) en partenariat avec différents partis politiques, associations et organisations locales comme la Ligue des droits de l'homme. Un soutien additionnel est assuré par l'unité anti-discrimination de la ville de Grenoble.

L'initiative aide la population à prendre conscience de la situation et des droits des ressortissants de pays tiers. Elle encourage l'interaction entre deux groupes (différentes communautés de migrants et locaux) ainsi que des ressortissants de pays tiers à participer, même si ce n'est que symboliquement, à un débat politique qui les intéresse. Les résultats du vote sont envoyés au gouvernement français.

La plupart des territoires partenaires UNITE disposent de procédures de consultation institutionnalisées et d'instances consultatives spécifiques qui représentent les migrants.

A titre d'illustration, mentionnons le Conseil Consultatif des Résidents Etrangers Grenoblois à Grenoble (FR), la Consulta cittadina per la rappresentanza delle comunità straniere in Rome (IT) ou encore le futur Consiglio Territoriale per l'immigrazione in Messina (IT, qui en est encore au stade de l'initiative politique, qui reste à adopter). Dans d'autres cas, des structures de consultation mixtes ont été créées. Elles sont composées de représentants des ressortissants de pays tiers et d'autres personnes issues de l'immigration, de citoyens locaux, de politiciens, d'administrateurs, etc. Parmi les exemples cités dans les rapports locaux UNITE, figure les « Integrationsbeiräte » (Conseils d'intégration) qui existent dans différents quartiers de Berlin (D) ou encore le Tavolo d'Immigrazione (Conseil de l'immigration) à Gênes (IT).

## **Rome a un exemple de bonne pratique :**

### **Rome : Des ressortissants de pays tiers sont adjoints aux membres du Conseil**

Les ressortissants de pays tiers dans la ville de Rome ont le droit d'élire quatre personnes qui les représentent en tant qu'adjoints aux membres du Conseil municipal ainsi qu'un représentant dans chacun des Conseils des 19 districts de Rome.

(Ils ne peuvent cependant pas élire les membres ordinaires du Conseil, ni le maire).

Sont éligibles tous les ressortissants de pays tiers résidents de la ville de Rome ou de passage dans la ville pour y faire des études ou pour y travailler.

Les adjoints ainsi élus par les ressortissants de pays tiers n'ont pas le droit de vote au Conseil municipal. Ils peuvent, cependant, présenter des avis, des motions et des propositions de points à faire figurer à l'ordre du jour. Ils ont également accès aux informations qui concernent le travail du Conseil municipal.

Les conditions d'éligibilité sont d'avoir atteint l'âge de 18 ans et d'être en mesure de prouver que le séjour dans le pays d'accueil est légal.

Presque tous les partenaires UNITE déplorent l'absence d'un certain nombre de groupes de migrants ou de personnes dans les processus de consultation.

Les raisons peuvent être multiples : en premier lieu, certains (groupes de) ressortissants de pays tiers peuvent être peu familiarisés avec les procédures (officielles), ne pas être à l'aise dans des lieux ('officiels') tels que les mairies ou les centres de conférence, voire encore manquent d'information, de temps et de confiance en eux.

Des tensions sont également perceptibles concernant la représentativité et la composition d'instances consultatives précises. Le scrutin à la majorité dans les conseils consultatifs de nombreuses villes empêche la participation des groupes minoritaires. C'est la raison pour laquelle, l'intérêt et la participation à ces élections n'ont cessé de reculer sous l'effet de la frustration et des conflits entre différents groupes (problème entre « dirigeants de communautés »).

La présence fréquente de dirigeants de communautés dans ces instances limite de fait la représentation des points de vue d'autres sous-groupes de communautés et de personnes engagées dans des initiatives locales pour promouvoir le dialogue interculturel et la participation (politique).

Face à ces réalités, certains (groupes de) ressortissants de pays tiers peuvent aussi refuser de prendre part aux élections des représentants au sein de ces instances.

Le manque de moyens pour participer au dialogue et aux procédures de consultation (les petits groupes d'immigrés et de personnes ont bien plus de difficultés que les grandes associations, etc.) renvoie également au problème évoqué.

Par ailleurs, ces instances de consultation sont perçues comme un simple alibi qui est bien utile aux politiciens nationaux mais constituent un obstacle à l'introduction de véritables possibilités de participation telles que le droit actif et passif de voter. Ce peut être une des raisons de la faible participation aux élections des membres de ces instances.

Tous les partenaires UNITE ont souligné, dans ce contexte, l'importance de structures alternatives qui permettent aux ressortissants de pays tiers de contribuer à la planification et la mise en œuvre d'initiatives (politiques) locales.

Plusieurs partenaires insistent sur les assemblées de districts qui sont des lieux de prédilection pour la rencontre entre migrants et population locale, qui leur donnent l'occasion de configurer ensemble leur environnement le plus proche en réalisant un certain nombre d'actions, d'être entendus par les politiciens et administrateurs locaux, etc. Compte tenu de leur enracinement dans des communautés locales plus restreintes, telles que des quartiers, ces assemblées de districts donnent aux *personnes* l'occasion de participer. Il est donc moins important d'être élu ou nommé par la population de migrants.

Le succès de ces assemblées les a conduites à remplacer d'autres pratiques de consultation de la communauté de migrants (qu'il s'agisse des instances consultatives qui représentent les migrants ou d'autres formes de consultation).

Une autre plateforme de participation politique des ressortissants de pays tiers qui ne devrait pas être sous-estimée sont les organisations syndicales. En France, par exemple, les ressortissants de pays tiers et d'autres personnes issues de l'immigration sont parvenus – en plusieurs occasions – à se faire entendre de politiciens grâce à leur affiliation syndicale. Les partenaires espagnols considèrent que les organisations syndicales figurent au premier rang des organisations qui prêtent attention aux besoins des migrants/ressortissants de pays tiers et font la promotion de leurs droits et capacités.

Les partenaires UNITE et les membres de leurs groupes de travail locaux reconnaissent aussi que les associations jouent un rôle crucial : sur pratiquement tous les territoires partenaires, les ressortissants de pays tiers ont le droit d'être affiliés à une association ou d'en fonder une.

Les partenaires français et allemands estiment que l'affiliation à des associations est une des formes les plus simples de s'engager et de peser sur les politiques et stratégies locales.

Les ressortissants de pays tiers font soit partie d'associations locales mixtes, soit sont membres d'une association précise de migrants (une large gamme d'associations de migrants existe dans la plupart des villes et régions UNITE).

Enfin, les opportunités créées par les réseaux informels entre ressortissants de pays tiers, personnes issues de l'immigration et la population locale peuvent aussi ne pas être anodines pour l'engagement dans la vie sociale et, parfois, politique.

Néanmoins, malgré les options évoquées et une volonté de participer à la vie politique et sociale, ce ne sont pas tous les ressortissants de pays tiers/migrants qui peuvent les saisir.

La principale raison est le manque de temps à consacrer à des activités autres que le travail (qui est vital, nous l'avons mentionné, pour assurer un revenu régulier et le permis de séjour).

Les réseaux sociaux peuvent, dans une telle configuration, faire défaut.

Il peut aussi s'avérer difficile pour des immigrés de se sentir à la hauteur des ressortissants nationaux compte tenu des écarts de compétences rhétoriques, d'expertise et d'éducation générale (qui est le fruit du contexte culturel du pays).

## Exemples de bonnes pratiques

### 1. Dunkerque : Promouvoir la participation politique des femmes

A Dunkerque (France), le projet « Parole de Femmes », que mène à bien l'association AJS depuis 2005, a pour finalité de mobiliser les femmes et de les encourager à façonner leur environnement en faisant entendre leur voix.

Le projet s'adresse notamment aux femmes qui n'ont jamais ou rarement l'occasion de s'exprimer sur des problèmes que posent leur milieu de vie et leurs inquiétudes. La majorité d'entre elles sont des ressortissantes de pays tiers et des personnes issues de l'immigration.

Les objectifs précis de « Parole des Femmes » sont :

a) de permettre aux femmes de prendre part au débat public et d'échanger sur différents aspects de la réalité de la société française actuelle, etc., d'encourager les femmes issues de l'immigration et d'autres (souvent reléguées dans des conditions sociales défavorables) à s'exprimer tout en assurant que leur prise de parole peu habituelle, dans des réunions, etc., ne soit entravée par d'autres.

Un élément important est l'invitation qui doit être régulièrement adressée aux politiques locaux et autres acteurs de participer à ces réunions afin d'assurer que l'avis de ces femmes soient entendus. Les invités doivent aussi être encouragés à ne pas se limiter à l'écoute mais à réagir et à faire valoir leur point de vue ou partager leur savoir dans le cadre du débat.

### 2. Cinisello Balsamo (IT) : Autonomisation sociale des migrants

L'autonomisation sociale des migrants est promue par un nouveau projet que réalise la municipalité de Cinisello Balsamo (Italie) en coopération avec des associations, des organisations de bénévolat (Gruppo di Volontariato Vincenziano et Casa degli amici dell'accoglienza) et un médiateur culturel croate.

L'initiative "UNITED COLOURS OF CINISELLO" a, notamment, pour finalité de créer un lieu d'accueil privilégié pour les migrants et de développer des réseaux sociaux de migrants qui doivent servir de base à la démarginalisation/autonomisation sociale et la participation active.

Parmi les activités qui ont été menées à bien, figurent :

a) la promotion de laboratoires de la langue italienne, qui tiennent compte – par une démarche personnalisée – des exigences des usagers et, donc, d'origine culturelle et religieuse différente (par exemple : des cours consacrés aux femmes de pays arabes) ;

b) la création d'un centre où des ressortissants de pays tiers et d'autres personnes issues de l'immigration peuvent trouver une personne (locale ou migrante) qui soit à l'écoute de leurs inquiétudes et préoccupations ;

c) le développement d'un espace pour une écoute et orientation active en matière de santé, et

d) la mise à la disposition d'un espace d'échanges culturels et d'assistance mutuelle (entre différents groupes de migrants et locaux) sur des questions de la vie de tous les jours comme les soins à la petite enfance, les modes de traitement des problèmes familiaux dans le respect des différentes cultures, l'offre d'informations et d'orientations sur les services municipaux, etc.

Soulignons que le projet ne s'adresse pas qu'aux migrants. Grâce à ses activités multiples, il rassemble différents groupes de migrants et de la population locale. De jeunes Sénégalais donnent des cours de français, par exemple, à des enfants italiens ; des locaux et des migrants s'entraident pour améliorer leurs compétences informatiques, etc.

## 2. Dialogue interculturel

Les stratégies plus concrètes, au niveau local, pour promouvoir le dialogue interculturel, dont font état les groupes de travail UNITE qui ont travaillé localement, semblent être assez récentes ou encore en voie de préparation.

Dans les exemples transmis par les collectivités locales et l'économie sociale, il apparaît très clairement que des organisations de l'économie sociale comme les associations, les coopératives et les fondations sont des promoteurs importants de la participation et de différentes formes d'interaction (dialogue) entre des ressortissants de pays tiers, des personnes issues de l'immigration et la population locale.

Les initiatives se concentrent souvent sur le domaine de l'éducation et des loisirs.

Différents instruments de promotion du dialogue interculturel, qu'utilisent les territoires partenaires, ont été mentionnés :

Le dialogue interculturel a souvent lieu dans le cadre de discussions, de séminaires et de conférences organisés parfois en coopération avec des universités.

Un autre outil du dialogue interculturel est les campagnes préparées et réalisées avec des ressortissants de pays tiers/personnes issues de l'immigration et la population locale.

Des instruments très fréquemment utilisés pour mobiliser et faire interagir la population locale et différentes communautés de migrants sont les festivals, les marchés ou d'autres événements socioculturels tels que des concerts.

Les rencontres sportives jouent un rôle non négligeable et semblent avoir une incidence peu anodine sur la promotion du dialogue interculturel.

D'autres instruments, qui ne nécessitent pas un lieu de rencontre, sont les médias audiovisuels et la presse écrite. Ils peuvent être à la fois le moteur et le résultat de l'interaction entre différents groupes de la population (migrante). Non seulement, ces médias complètent et animent l'interaction mais ils peuvent permettre aux personnes qui pourraient ne pas pouvoir participer aux réunions ou autres rencontres d'avoir accès à des informations et de communiquer avec la communauté locale. Les partenaires UNITE nous ont donné en exemple des programmes de radios locales réalisés par des personnes de différentes communautés nationales ou encore des organes de la presse écrite comme des journaux et des magazines.

Les médias de la presse écrite pourraient couvrir une large palette de questions, avoir différents groupes cibles et différents objectifs : les journaux de quartiers peuvent jouter des publications pour les établissements scolaires ou des magazines scientifiques pour amorcer une interaction entre des universitaires de différentes nationalités.

Sur pratiquement tous les territoires partenaires, différentes formes de guides ont été publiées en vue de faciliter aux personnes issues de l'immigration l'accès à différents services et/ou contacts avec la communauté d'accueil. Cependant, étant donné le contenu et l'orientation de service de la plupart de ces guides, il conviendrait de les considérer plus comme un aboutissement du dialogue interculturel que comme un instrument. Ils ne sont pas nécessairement promoteurs d'une interaction entre différents groupes de migrants et de la population locale, mais jouent plus le rôle d'instrument d'orientation.

Un des groupes de travail locaux a également mis en lumière le rôle du jumelage, moteur du dialogue interculturel. Plusieurs villes ou régions maintiennent des relations de jumelage avec des municipalités dans les pays d'origine des ressortissants de pays tiers et d'autres personnes issues de l'immigration. Divers projets entre villes jumelées, auxquels participent des ressortissants de

pays tiers, ont été lancés et ont connu un succès certain dans la promotion du dialogue et d'une meilleure compréhension de la situation et des antécédents des migrants.

Quoi qu'il en soit, les groupes de travail locaux dans les territoires partenaires UNITE déplorent encore le manque d'espaces suffisants, de lieux physiques et de moments consacrés au dialogue entre population migrante et locale et/ou au dialogue entre différents groupes de migrants.

Parmi la population immigrée, il y a des segments qui, tout au moins en partie, sont plus difficiles à atteindre :

- Des communautés migrantes spécifiques (par exemple, la communauté chinoise implantée dans des villes italiennes) ;
- Les jeunes (en fonction des circonstances et questions, il peut s'avérer très facile ou très difficile de les engager dans des initiatives précises) ;
- Les femmes (leur absence peut être due, en partie, aux problèmes d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée et aux responsabilités qu'elles assument au sein de la famille, aux contraintes qu'impose leur rôle de femmes dans certaines cultures, etc.).

De l'avis de la plupart des partenaires UNITE, un nombre plus élevé de ressortissants de pays tiers et de personnes issues de l'immigration peut s'engager dans diverses initiatives pour le dialogue interculturel lorsqu'il se conjugue avec d'autres événements dans d'autres domaines d'activité (sports, restauration, musique...).

Les collectivités locales, plus précisément, mais aussi des partenaires de l'économie sociale ont souligné la nécessité de médiateurs culturels. Ces personnes sont en mesure de promouvoir une compréhension mutuelle entre migrants et locaux sur des habitudes et des besoins ciblés. En « traduisant » les différents codes culturels des communautés de migrants et de la société d'accueil, les médiateurs culturels aident aussi à valoriser la participation des migrants à la politique et à la vie sociale. Dans un certain nombre de cas qui sont commentés dans les rapports, les médiateurs sont eux-mêmes issus de l'immigration (exemple : Integrationslotsen – lesdits pilotes de l'intégration – à Berlin). Ils peuvent ainsi mieux comprendre la situation du ressortissant de pays tiers que d'autres personnes.

Cependant, sur plusieurs territoires UNITE, des médiateurs sont employés, notamment dans l'éducation et la santé. Ils font encore défaut et sont réclamés dans un certain nombre d'autres domaines de la vie de tous les jours et de la cohabitation.

De surcroît, les partenaires UNITE, dans leurs rapports d'analyses locales, soulignent la nécessité de prestataires de services engagés dans des activités de formation interculturelle.

Plusieurs partenaires ont insisté sur l'importance des thèmes sécuritaires dans les politiques des villes et des régions. La migration est encore trop souvent perçue comme une menace. Les mesures sécuritaires offensives l'emportent parfois sur le véritable dialogue et l'interaction (qui doit également aller de pair avec une véritable démarginalisation/autonomisation des ressortissants de pays tiers et d'autres personnes issues de l'immigration).

### **Exemples de bonnes pratiques :**

#### **1. Servizio Integrato per l'Interculturalità/Reggio Calabria :**

Un service dédié pour promouvoir le dialogue interculturel et la participation a été créé par le département des affaires sociales de la ville de Reggio Calabria. Il est géré en coopération avec plusieurs organisations de l'économie sociale locale.

L'objectif est de mettre à la disposition une sorte d'intermédiation entre les ressortissants de pays tiers, d'une part, et les acteurs publics et privés, d'autre part.

Outre sa fonction de secrétariat social pour faciliter l'accès des migrants à des services ou leur intégration dans la formation et le marché du travail, l'initiative développe plusieurs programmes visant à réduire tous les obstacles qui empêchent le dialogue interculturel (dont les barrières linguistiques ou les problèmes culturels de communication). Grâce à ces activités, le service est un grand promoteur de l'interaction entre ressortissants de pays tiers, d'autres personnes issues de l'immigration et des ressortissants italiens. Il encourage la création d'associations mixtes et

différentes mises en réseau.

## 2. Gênes/Barcelone : Interaction avec des bandes de rues

En juin 2006, la ville de Gênes, en coopération avec des acteurs locaux et internationaux, a organisé une convention publique avec des représentants de bandes de rues originaires d'Amérique latine, qui sont très nombreuses à Gênes. La rencontre a eu lieu dans le cadre d'un projet visant à intégrer ces « organisations de rues » dans la société locale. Elle s'est inspirée des initiatives très réussies d'intégration et de 'pacification' de New York et de Barcelone. Plusieurs protagonistes de ces initiatives, comme Luis Barrios, un prêtre anglican et promoteur de ces processus d'intégration de groupes latinos à New York, a participé à la rencontre. Grâce à son travail et son intervention, Barrios a ouvert la voie pour la ville de Gênes et pour des chercheurs de Barcelone et permis que des contacts se nouent avec plusieurs représentants de Rois latinos et avec l'association Neta. Son intervention à Barcelone a aidé à mettre un terme aux relations d'hostilité entre les deux groupes et à lancer un processus de légalisation de ces bandes.

La conférence de Gênes a représenté un des grands moments publics d'un long processus d'intégration de bandes de jeunes. L'initiative a commencé par de nombreux mois de prises de contact avec des représentants de la communauté latino dans la ville, en Italie et dans leurs réseaux internationaux, ce qui a constitué un fondement indispensable au développement d'un processus d'intégration qui n'a jamais cessé de s'étendre et est une vraie réussite.

Les bandes ou mieux encore 'les organisations de rues' ont été créées en Amérique du Nord et du Sud. Elles rassemblent un grand nombre de migrants qui se trouvent en Europe. Le phénomène de ces bandes de rues est encore perçu par l'opinion publique italienne et européenne comme une source d'insécurité alors qu'en réalité, nombre d'entre elles constituent des systèmes de référence pour une identité commune et autoprotection dans un environnement étranger sans être animées par une volonté délictueuse.

Le projet « Tresegy » a permis à la ville de Gênes et à ses partenaires de faire évoluer ces groupes vers des structures qui s'assimilent à des associations. Ce fut utile pour promouvoir des démarches d'intégration.

Les conclusions de ce long processus de médiation ont été tirées lors de la rencontre publique évoquée ci-dessus, à laquelle ont participé des représentants d'organisations de rues, des administrateurs publics, des chercheurs, des forces de l'ordre et d'autres acteurs de différents pays. A la fin de la conférence, a été publiée et signée la « Déclaration de Gênes ».

## 3. Aberdeen (RU)/Jakobstad (FI)/Grenoble (FR) : Création de lieux de rencontre interculturelle

En Ecosse, le Aberdeenshire Community Learning and Development Partnership, bien qu'échappant en tant que tel à la stratégie publiée, a concentré son financement et ses efforts sur l'alphabétisation (au sens plus large de la 'capacité à communiquer') des migrants. Elle a promu la création et le développement d'initiatives telles que le projet HotSpot à Peterhead. HotSpot est un service à la communauté qui met à la disposition des locaux et des ressortissants de pays tiers différents services tels que le libre accès à des ordinateurs et à Internet, des salles de réunion bien équipées dont le coût de location est peu élevé ainsi que des informations et conseils concernant différents aspects de la vie de tous les jours tels que le logement, les questions financières, l'éducation, l'emploi ou la santé. Il offre, par ailleurs, la possibilité d'élargir les réseaux sociaux et de pouvoir recevoir des repas et boissons équilibrés dans un café qui pratique des prix très abordables.

Un projet qui présente des objectifs très semblables est l'initiative « Quiet Cup », un café Internet géré par GREC (Grampian Racial Equality Council) dans la principale bibliothèque de la ville d'Aberdeen. En l'occurrence, la promotion de l'alphabétisation et de l'apprentissage de base de l'informatique est conjugué avec des possibilités d'échanges culturels et de réseautage social.

En février 2008, la structure de l'économie sociale finlandaise « Musikcafé After Eight », en coopération avec l'organisme public Concordia Jakobstad, a lancé l'organisation de soirées spéciales dans un café appelé le « Café social » en vue de promouvoir l'intégration. Cette initiative se concentre sur la vie en dehors de l'emploi ou de la famille. Son but est de faciliter la création d'un réseau social pour les personnes qui n'en ont pas. Les groupes cibles sont tant des

personnes de la communauté locale que de la communauté immigrée qui se sont installées dans la région pour différentes raisons. Ce café ne pratique pas de distinction entre différents groupes de migrants mais se concentre sur la personne, c'est-à-dire toute personne qui souhaite participer à titre individuel. L'initiative se fonde sur une enquête réalisée parmi les migrants. Cette enquête AfterEight doit permettre d'identifier les types d'activités qui intéressent les ressortissants de pays tiers et d'autres personnes issues de l'immigration. Le programme de ces soirées se décline en musique, jeux, « nourriture et culture », projection de films, danses, karaoké et fêtes extérieures. L'objectif de ce café est d'engager plus avant les migrants dans la *planification* de ses activités.

Grenoble (FR) : Un lieu de rencontre pour personnes âgées migrantes et locales

Des solutions à l'isolement, notamment des personnes âgées issues de l'immigration, sont en voie d'élaboration au sein de l'association « Les Amis du Café social », qui s'est créé dans la ville de Grenoble (France) en 2007. Il est le fruit du travail de plusieurs structures dans le domaine de la migration et de l'intégration. Avec le café « Pays'Agés – la maison des Sages », c'est un lieu qui est mis à la disposition des personnes immigrées d'un certain âge afin qu'elles puissent se rencontrer et rencontrer des personnes âgées de la population locale. Elles peuvent ainsi se parler, jouer entre personnes de pays différents et consommer des boissons vendues à un prix raisonnable. Pendant plusieurs heures de la journée, des personnes âgées issues de l'immigration et ressortissantes de pays tiers peuvent recourir à un service qui les aide à remplir leurs documents, à communiquer avec les institutions publiques, etc.

4. Grenoble (FR) : Radiodiffusion interculturelle

Radio K a été fondée en 1981 par l'association qui la soutient, *Kaléidoscope des Cultures*.

Ses objectifs sont multiples : offrir à tous les groupes, communautés et personnes, qui vivent à Grenoble et dans ses environs, l'occasion de faire entendre leur voix afin de rehausser la visibilité des différentes cultures parmi les habitants et d'apprendre à les connaître.

Grâce à son programme, la radio en question souhaite mettre l'être humain au centre de toutes les questions socioéconomiques et culturelles discutées, et lutter contre toutes les formes de discrimination, racisme et xénophobie.

Elle entend également valoriser le dialogue interculturel et la cohésion sociale.

Enfin, elle veut soutenir différentes initiatives de quartiers défavorisés pour en modifier la réputation.

Compte tenu des limites financières, la radio ne dispose que d'un salarié à temps plein. Elle peut cependant compter sur de nombreux bénévoles d'origines différentes et peut ainsi être présente sur les ondes toute l'année.

Radio K finance ses activités grâce à ses propres services (création de programmes de radio, vente de ses reportages, etc.), sa publicité (limitée aux secteurs d'intérêt général comme la santé, le recyclage, etc.) et divers partenariats. En outre, elle reçoit un appui financier du ministère de la communication (0,01% des revenus publicitaires dans les médias audiovisuels publics et privés va à des radios non commerciales en France), du Conseil général de l'Isère et de Métro (agglomération).

Chaque habitant peut participer au projet de la radio en proposant différents programmes qui doivent, bien évidemment, s'inscrire dans la ligne des objectifs poursuivis par Radio K.

Après examen et approbation de la proposition, la radio fournit une aide technique et rédactionnelle à la réalisation de la diffusion.

5. Berlin : Mise en réseau et médiation pour la diversité

Un important médiateur et promoteur du dialogue interculturel à Berlin est l'organisme contre l'extrémisme de droite, pour la démocratie et la diversité – « miskito ». Cet organisme entend être le relais d'initiatives, de citoyens individuels, d'écoles et d'autres multiplicateurs qui sont engagés dans la lutte contre le racisme, l'extrémisme de droite et l'intolérance dans la vie de tous les jours. Des projets, des séminaires et d'autres rencontres – organisés par Moskito, notamment pour les jeunes mais aussi pour la communauté, ses centres et ses autres structures – contribuent à la réalisation de différentes idées ainsi qu'à une mise en réseau plus forte entre différents acteurs locaux.

Moskito a gagné en popularité grâce à son rôle de médiateur dans un conflit local qui s'est déclenché suite à l'intention de construire une mosquée. Lors de plusieurs réunions avec les habitants, un dialogue s'est noué entre les parties en présence. Le conflit a été finalement résolu et la mosquée a été construite.

### 3. Les partenariats locaux qui font la promotion du dialogue interculturel et la participation active des migrants

Selon les rapports locaux UNITE, la coopération entre les collectivités locales et les organisations de l'économie sociale se réalise surtout dans le cadre de projets, accords (qui sont, en général, assez limités dans le temps) ou dans le cadre d'activités d'associations temporaires.

Cette coopération se tisse essentiellement entre des organismes publics, des structures de l'économie sociale, des établissements scolaires et d'autres institutions de formation.

Des exemples de ces partenariats ont d'ores et déjà été mentionnés dans les chapitres précédents : cafés sociaux, initiatives pour l'entrepreneuriat migrant, la promotion de la participation de migrants à la vie publique, la création de services précis, etc.

Cependant, malgré ces activités, la plupart des villes et régions partenaires font état d'un manque de mise en réseau.

Il reste à tisser des partenariats stables et véritablement *stratégiques* pour un dialogue interculturel.

Sur certains territoires, la base des partenariats entre différents acteurs publics et privés (sociaux) a été établie ; il s'agit de plans d'action au niveau local et de programmes stratégiques locaux du même type, ou encore la création de plateformes de coopération. (Ils peuvent parfois être l'aboutissement d'un programme ou d'une initiative nationale).

Il s'agit plus souvent de plans d'action qui concernent des questions plus générales telles que l'inclusion sociale, etc. Des mesures d'intégration et de dialogue interculturel peuvent faire partie des propositions d'actions.

#### Exemples

##### 1. Italie : Piani di Zona

In Italie, lesdits « Piani di zona » (plans locaux) servent d'instrument pour concevoir, réaliser et évaluer les stratégies locales intégrées qui concernent les services et les initiatives du secteur social et de la santé.

Comme le prévoit le nouveau « Cadre légal sur les services sociaux » (Législation 328/00), il incombe aux collectivités locales de développer et de mettre en œuvre ces plans avec tous les acteurs concernés et engagés dans le domaine social et de la santé.

La conception d'un « Plan de zone » comprend les étapes suivantes :

- Identification des problèmes, besoins, ressources et acteurs locaux qui sont disposés à prendre part au processus de programmation ;
- Rédaction et adoption du plan ;
- Mise en œuvre commune du plan (par la collectivité locale, en coopération avec les acteurs locaux concernés).

Les partenaires italiens UNITE confirment que les « Piani di zona » sont de plus en plus une importante force motrice, notamment pour le tissage de partenariats locaux et d'un dialogue interculturel.

##### 2. RU : « Community Planning Partnerships » – Partenariats de planification communautaire – : Mesures d'égalité des races

Un potentiel de développement de partenariats stables pour le dialogue interculturel est sans doute à trouver, par exemple, dans des partenariats de planification de la communauté. Ils pourraient vraisemblablement être considérés comme étant très proches des partenariats et démarches lancés avec les « Piani di Zona » en Italie. Ces partenariats impliquent les autorités

publiques mais aussi des structures privées (sociales), des organisations de bénévolat, etc. Dans la ville d'Aberdeen, différents fora sur un large éventail d'aspects de la vie ont été créés pour discuter et identifier les besoins, les priorités et les actions communes.

Des activités pour lutter contre toute forme de discrimination et la promotion d'un dialogue interculturel ont été prévues dans le plan de la communauté. En outre, elles ont été reprises par le « Aberdeen Race Equality Scheme ». Les deux documents, le « Race Equality Schemes » et le « Community Plan » ont pour finalité, entre autres :

1. De promouvoir l'égalité des chances et d'empêcher la discrimination ;
2. De contribuer à sensibiliser à l'égalité entre races ;
3. De promouvoir la consultation avec différentes communautés (migrantes) ;
4. De promouvoir l'interaction et la coopération entre personnes de différents groupes raciaux ;
5. De valoriser la participation à la vie économique et sociale de la cité ;
6. De créer et/ou de mettre à la disposition des lieux de participation et d'échange, parmi lesquels des lieux d'expression des minorités...

Le « Race Equality Scheme » est mis en œuvre par des administrateurs locaux, en coopération avec des politiciens locaux et en consultation avec des acteurs locaux publics et privés.

Les actions identifiées par l'intermédiaire du « Community Plan » sont cependant réalisées par différents groupes et structures publics et privés.

### 3. Dunkerque : Plateforme anti-discrimination

A Dunkerque, une plateforme anti-discrimination contribue à l'interaction entre différents groupes de migrants et de locaux depuis octobre 2007. Elle rassemble une large palette d'organisations de l'économie sociale et des ONG telles que AJS (membre de REVES et partenaire UNITE), l'association Egalité Républicaine, CEFIR (Centre d'Education et de Formation Interculturel Rencontre), Emmaus ou le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) ainsi que des personnes et des politiciens dont nous épinglerons les membres du conseil municipal, Martine Beuraert et Roland Fourmentel. Ils se sont tous engagés à travailler au coude à coude pour lutter contre la discrimination et l'exclusion sociale de différents groupes ou personnes dans différentes sphères de la vie. La promotion du dialogue entre différents migrants et populations locales figure au nombre des priorités de la plateforme et est perçue comme indispensable pour lutter contre la discrimination.

Les membres de la plateforme se rencontrent une fois par mois pour discuter de leurs expériences et concevoir des initiatives communes. Les stratégies élaborées en commun facilitent une coordination plus efficace des activités des différents membres. On évite ainsi les doubles emplois, l'isolement et les incohérences. L'accent est mis sur l'action plutôt que d'être sur la défense, voire passer à l'offensive.

Une page d'accueil interactive sera créée et constituera un instrument important de communication pour la plateforme et ses groupes cibles. Les personnes, qui sont victimes de discrimination, seront directement intégrées dans le développement d'activités telles que des études, la conception d'un label anti-discrimination, etc. Grâce à ces activités, la plateforme applique et met également à l'épreuve des mesures innovantes pour un dialogue interculturel.

### 4. Allemagne : Programme fédéral « Soziale Stadt » (Ville à intégration sociale)

En Allemagne, les actions pour le dialogue interculturel ont été intégrées dans des initiatives réalisées dans le cadre du programme fédéral « Soziale Stadt » (« Ville à intégration sociale »). Les cibles sont les quartiers défavorisés. Un soutien financier important est alloué aux activités qui encouragent la promotion de la rénovation urbaine dans 447 districts de 285 villes et municipalités allemandes. A Berlin, ce sont quelque vingt districts qui ont bénéficié du programme en 2008.

Parmi les priorités du programme, figurent non seulement le développement économique ou l'amélioration de l'habitat et d'autres services, mais aussi la promotion d'instruments qui renforcent la mise en réseau, l'interaction et le partenariat entre différents groupes d'habitants.

Cependant, sur certains territoires partenaires, les sujets qui concernent le dialogue interculturel et

l'intégration n'ont pas du tout été pris en considération dans la conception des plans d'action pour le développement local, la cohésion sociale et d'autres questions qui y sont associées.

Il n'existe des plans précis pour les immigrés et l'intégration que dans certains territoires partenaires.

### **Exemples :**

#### **1. Barcelone/Andalousie : Plans d'immigration et d'intégration**

Pour combattre la discrimination à l'égard de ressortissants de pays tiers et encourager leur participation active à la société, les collectivités locales de Barcelone ont élaboré un Plan de la citoyenneté et de l'immigration.

Il se décline en trois axes stratégiques :

- a) Promouvoir l'intégration dans un cadre de cohésion sociale ;
- b) Défendre et diffuser des valeurs associées à la diversité et la cohabitation ;
- c) Favoriser la cohabitation et développer des politiques de prévention de situations conflictuelles.

Douze grands objectifs ont été formulés. En outre, pour chacun de ces objectifs, les domaines d'action prioritaires dans des secteurs comme l'habitat, la culture, l'éducation, l'égalité d'accès aux services en général, etc. ont été définis.

Des plans assez semblables ont été établis dans la ville de Cordoue et sa province. L'accent porte sur l'égalité des chances, le dialogue interculturel, la participation directe des communautés de migrants et la coopération au sens d'une coordination plus étroite des actions de différentes structures publiques et privées dans le domaine de l'immigration et de l'intégration.

#### **2. Andalousie: Forum de l'immigration**

Des politiques sociales adaptées aux besoins des migrants sont au cœur du travail du Forum andalou pour l'immigration. Cette instance consultative, qui est attachée au ministère andalou de l'intérieur, donne aux différents acteurs locaux tels que des organisations sociales, des associations de migrants et autres l'occasion d'échanger et de livrer leur apport à la programmation des politiques régionales pour l'intégration sociale des migrants.

Une action prioritaire pour le forum est de faciliter le dialogue et la communication entre les différentes communautés de migrants et la société d'accueil.

Remarque : Des fora d'immigration et d'intégration ont également été lancés dans d'autres pays comme l'Allemagne, la France, etc.

Néanmoins, soulignons que l'existence de plans d'action locale pour l'intégration et le dialogue interculturel ou d'autres instruments n'assurent pas nécessairement leur bonne application et communication. Par ailleurs, un des groupes de travail locaux UNITE mentionne, dans son rapport, que les habitants n'ont aucune connaissance de l'existence d'un plan d'intégration.

#### **4. Contribution et rôle de l'économie sociale dans le dialogue interculturel**

Les partenaires UNITE, dans leurs rapports, se sont mis d'accord sur l'importance primordiale de la contribution de l'économie sociale au dialogue interculturel ou, tout au moins, son *potentiel* (loin d'être pleinement exploité) pour promouvoir l'interaction entre la population locale et les différentes communautés de migrants.

En tout premier lieu, compte tenu de leur enracinement local et des contacts étroits avec les citoyens et les résidents (dans de nombreux cas, bien que pas tous, avec les migrants également), l'économie sociale occupe une position centrale pour aider à élever la prise de conscience des populations locales de la situation et des besoins des migrants, et vice versa.

En outre, l'économie sociale représente un important promoteur du dialogue interculturel, de la démarginalisation/autonomisation et participation compte tenu de ses principes : elle met la personne au centre, elle valorise ses capacités et offre des opportunités pour les exploiter et les développer. A nouveau, c'est l'autonomie de la personne qui est mise en valeur, ainsi que l'autodétermination et la responsabilisation propre.

Avec ses formes précises de « fonctionnement », la participation directe de ses membres et usagers à ses activités, l'économie sociale promeut également la connaissance et les aptitudes qui vont de pair avec la démocratie, le dialogue et la résolution des problèmes. Les notions précises de participation sont transmises par des services, dans le domaine de l'éducation, des loisirs, etc. Dans le cas des coopératives, le principe d' « un homme, une voix » est le modèle de participation qui envahit le champ de la vie de l'entreprise.

Un groupe de travail local rappelle que la participation des migrants à la vie économique peut constituer un moyen important pour mieux faire accepter leur contribution active à la vie sociale et publique : « La reconnaissance des migrants en tant qu'acteurs économiques pourrait également les aider à jouer un rôle plus important sur la scène politique et publique ».

Par ses services et initiatives dans son environnement le plus proche, l'économie sociale a la capacité de mobiliser ses membres/bénéficiaires de ses services/des groupes cibles et d'engager directement des segments précis de la population dans des actions communes.

Selon les rapports locaux UNITE, l'économie sociale joue également un rôle vital dans la création d'espaces physiques pour le dialogue interculturel, par exemple, les crèches, les écoles, les sports, la culture...

Enfin, les organisations de l'économie sociale agissent souvent en médiateurs entre les citoyens/les résidents et la politique. Notamment, les associations mais aussi les structures de l'économie sociale sont habilitées à soumettre des propositions et sont les initiatrices d'actions, notamment dans le domaine du dialogue interculturel.

Il semble évident que toutes ces caractéristiques sont également importantes pour la population locale, c'est-à-dire pour l'intégration et la participation de toute personne, quelle qu'elle soit.

Cependant, les partenaires du projet s'accordent à dire que l'économie sociale n'exploite pas pleinement tous les potentiels mentionnés. Elle doit faire usage de ses aptitudes, élaborer plus à fond les bonnes pratiques existantes et stimuler une coopération plus étroite avec d'autres acteurs locaux (création de réseaux locaux).

Les organisations de l'économie sociale n'ont pas toujours conscience de la contribution qu'elles pourraient faire au dialogue interculturel.

Un groupe de travail local UNITE en Espagne a critiqué l'absence de cette dimension dans un important Pacte régional pour le développement de l'économie sociale. Ce qui pourrait sembler être, à première vue, un paradoxe devrait faire réfléchir les acteurs de l'économie sociale dans toute l'Europe. Dans le cas de la région espagnole, l'économie sociale a gravi les échelons de l'estime en politique et est très bien considérée. C'est la raison pour laquelle les entreprises de l'économie sociale ne semblent pas se considérer comme ayant, en tout premier lieu, un rôle « social » à jouer.

Les entreprises de l'économie sociale ont donc à en prendre conscience et à repenser leurs propres principes et valeurs !

**Plusieurs des exemples de bonnes pratiques, qui ont été évoqués, ainsi que les expériences menées à bien par les partenaires UNITE dans les domaines mentionnés seront commentées de manière plus détaillée dans les chapitres qui suivent.**



Ce projet a reçu un financement de la Communauté européenne.